



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00087

Numéro SIREN : 334 090 115

Nom ou dénomination : ACHERES DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2017 sous le numéro de dépôt 17370



25 AOUT 2017

"ACHERES DISTRIBUTION"

Société par Actions Simplifiée au capital de € 160.000
Siège Social : 3, Avenue Wolfgang Amadeus MOZART
78260 ACHERES
334 090 115 R.C.S. VERSAILLES

Ymby.

n° de
chrono

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2017
ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
DU VENDREDI 21 JUILLET 2017**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de distribuer aux associés l'intégralité du bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2017, s'élevant à € 292 594,55.

L'Assemblée Générale décide en outre de prélever sur la réserve facultative la somme de € 7 405,45 afin de pouvoir distribuer aux associés à titre de dividendes la somme globale de € 300 000

En conséquence chaque action donne droit à un dividende de € 30

Le dividende est payable au siège social à compter de ce jour

- ce dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %, visé à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, calculé sur la totalité de son montant ;
- ce dividende fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire non libératoire à la source de 21 %, à titre d'acompte dû par les associées personnes physiques fiscalement domiciliées en France, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année en cours, sous réserve de dispense, dans les conditions énoncées à l'article 117 quater du Code Général des Impôts, si le revenu fiscal de l'avant-dernière année est inférieur à € 50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves, et à € 75.000 pour les couples soumis à imposition commune ;
- les prélèvements sociaux de 15,5 % seront perçus à la source.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à € 16.000, soit à 10% du capital social,
- la réserve facultative est ramenée de € 1 693 991,91 à € 1.686 586,46.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous indiquons qu'au cours des trois derniers exercices il a été distribué aux associés les dividendes suivants à savoir :

- par l'Assemblée Générale du 27/07/2016, la somme de € 300.000, correspondant à un dividende de € 30 par action, ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.
- par l'Assemblée Générale du 27/07/2015, la somme de € 500.000, correspondant à un dividende de € 50 par action, ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.
- par l'Assemblée Générale du 30/07/2014, la somme de € 500.000, correspondant à un dividende de € 50 par action, ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT

"ACHERES DISTRIBUTION"

Société par Actions Simplifiée au capital de €.160.000
Siège Social: 3, Avenue Wolfgang Amadeus MOZART
78260 ACHERES
334 090 115 R.C.S VERSAILLES

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2017

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a series of horizontal strokes.

Désignation de l'entreprise SAS ACHERES DISTRIBUTIONDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 3 avenue W.A. Mozart 78260 ACHERESDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 3 3 4 0 9 0 1 1 5 0 0 0 4 2Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/01/2017

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	64 956	AG	64 956		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	453 940	AO	4 581	449 358	
		Constructions	AP	406 778	AQ	219 037	187 740	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 348 396	AS	2 269 940	78 456	
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 636 736	AU	1 220 439	416 297	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	10 000	CV		10 000	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	1 294 383	BE		1 294 383	
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	2 963	BI		2 963	
	TOTAL (II)		BJ	6 218 154	BK	3 778 956	2 439 198	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens			BN		BO			
En cours de production de services			BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR		BS			
Marchandises			BT		BU			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 512 806	BY	170 450	1 342 355	
		Autres créances (3)	BZ	131 415	CA		131 415	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
		Disponibilités	CF	20 601	CG		20 601	
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	95 375	CI		95 375	
	TOTAL (III)	CJ	1 760 199	CK	170 450	1 589 748		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 978 354	1A	3 949 406	4 028 947		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ACHERES DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 160 000)			DA	160 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	16 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	1 693 991
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	292 594
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	2 162 586
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	308 171
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	609 366
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	485 927
	Dettes fiscales et sociales			DY	281 601
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	181 292
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
	TOTAL (IV)			EC	1 866 360
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 028 947	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 589 502
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	579	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ACHERES DISTRIBUTION										Néant ☐ *	
		Exercice N									
		France				Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA			FB			FC		
	Production vendue	biens *	FD			FE			FF		
		services *	FG	2 212 331		FH			FI	2 212 331	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 212 331		FK			FL	2 212 331	
	Production stockée*								FM		
	Production immobilisée*								FN		
	Subventions d'exploitation								FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)								FP	459 325	
	Autres produits (1) (11)								FQ	16 283	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)								FR	2 687 940	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*								FS		
	Variation de stock (marchandises)*								FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*								FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*								FW	1 434 773	
	Impôts, taxes et versements assimilés*								FX	269 217	
	Salaires et traitements*								FY		
	Charges sociales (10)								FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*						GA	238 195	
			– dotations aux provisions*						GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	103 584	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD		
	Autres charges (12)								GE	182 896	
Total des charges d'exploitation (4) (II)								GF	2 228 666		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	459 273
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)								GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)								GI	283	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK	825	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM		
	Différences positives de change								GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO		
Total des produits financiers (V)								GP	825		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*								GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	18 200	
	Différences négatives de change								GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT	5	
	Total des charges financières (VI)								GU	18 206	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	(17 380)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	441 609

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ACHERES DISTRIBUTION		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	8 188			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	8 188			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	17			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	17			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	8 171			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	157 186			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	2 696 954			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	2 404 359			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	292 594			
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
		- Crédit-bail immobilier		HQ	1 137 295		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	14 322		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	282 757		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			
				obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			17			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					1 200		
Clause retour meilleure fortune					6 988		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

SAS ACHERES DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2017, dont le total est de 4 028 947 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 292 595 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2016 au 31/01/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 07/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 25 ans
- * Installations techniques : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 15 ans
- * Matériel informatique : 2 à 15 ans
- * Mobilier : 3 à 20 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS ACHERES DISTRIBUTIONNéant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		2		
								3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	64 956	KE		KF
CORPORELLES	Terrains					KG	453 940	KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	406 778	KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	2 348 396	KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	1 024 484	KW		KX
		Matériel de transport*				KY	11 307	KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	600 944	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ
	Avances et acomptes					LK		LL		LM
	TOTAL III				LN	4 845 852	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T
		Autres participations				8U	10 000	8V		8W
Autres titres immobilisés				IP	1 294 383	IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	2 963	IU		IV		
TOTAL IV				LQ	1 307 346	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	6 218 154	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		3		4		
				1						
				2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	64 956	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	453 940	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG		MH	406 778	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	2 348 396	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenets, aménagements divers		IU		MM		MN	1 024 484	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	11 307	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	600 944	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY		NG		NH	4 845 852	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
		Autres participations			IO		ØX		ØY	10 000
Autres titres immobilisés			II		2B		2C	1 294 383		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	2 963		
TOTAL IV			I3		NJ		NK	1 307 346		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	6 218 154	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/01/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ACHERES DISTRIBUTION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice. [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS ACHERES DISTRIBUTIONNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	64 956	PF		PG		PH	64 956
Terrains		PI	4 083	PJ	498	PK		PL	4 581
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	197 688	PW	21 349	PX		PY	219 037
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	2 137 174	QA	132 765	QB		QC	2 269 940
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	590 920	QE	59 578	QF		QG	650 499
	Matériel de transport	QH	11 307	QI		QJ		QK	11 307
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	534 628	QM	24 004	QN		QO	558 632
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	3 475 803	QV	238 195	QW		QX	3 713 999
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	3 540 760	ØP	238 195	ØQ		ØR	3 778 956

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ACHERES DISTRIBUTION</u>								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	243 434	6U	103 584	6V	176 568	6W	170 450	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	243 434	TY	103 584	TZ	176 568	UA	170 450	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	243 434	UB	103 584	UC	176 568	UD	170 450
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	103 584	UF	176 568				
		- financières	UG		UH					
		- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.										
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ACHERES DISTRIBUTION

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	2 963	UV		UW	2 963				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	21 853		21 853						
	Autres créances clients	UX	1 490 952		1 490 952						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	79 542		79 542					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	6 301		6 301						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	45 571		45 571						
	Charges constatées d'avance	VS	95 375		95 375						
	TOTAUX		VT	1 742 560	VU	1 739 597	VV	2 963			
	RENOIS	(1) Montant des	VD								
– Prêts accordés en cours d'exercice		VE									
– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VF									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	579		579						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	307 592		30 733		119 722		157 135		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	170 501		170 501						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	485 927		485 927						
Personnel et comptes rattachés		8C	5 382		5 382						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	256 024		256 024						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	20 194		20 194						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	438 865		438 865						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	181 292		181 292						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 866 360	VZ	1 589 502		119 722		157 135		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	29 931	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

"ACHERES DISTRIBUTION"

Société par Actions Simplifiée au capital de € 160.000
Siège Social : 3, Avenue Wolfgang Amadeus MOZART
78260 ACHERES
334 090 115 R.C.S. VERSAILLES

**RAPPORT DE GESTION DU COMITE DIRECTEUR A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU
VENDREDI 21 JUILLET 2017**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, conformément à la loi et aux statuts, pour vous présenter notre rapport sur la marche des affaires sociales au cours de l'exercice qui a débuté le 1^{er} Février 2016 et pris fin le 31 Janvier 2017, et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Votre Commissaire aux Comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Au présent rapport est annexé un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous apporter toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

I- ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DES DEUX DERNIERS EXERCICES

Nous vous rappelons que notre société n'exploite plus elle-même l'hypermarché puisqu'elle l'a donné en location gérance à la société « ACHERES EXPANSION » depuis le 1^{er} février 2012, pour une durée de six années

Au cours de l'exercice clos le 31 Janvier 2017, le chiffre d'affaires net réalisé par notre société s'est élevé à € 2 212 331 dont principalement € 1 400 000 de redevance de location gérance, inchangée par rapport à l'exercice précédent, et € 646 954 de loyers de la galerie, en baisse de 6,5% en raison d'impayés

Les reprises sur amortissements et provisions et transferts de charges se sont élevées à € 459 325 et les autres produits se sont élevés à € 16 283

Nos produits financiers ont totalisé € 825.

Quant aux charges supportées par notre société, leur répartition a été la suivante entre les principaux postes au cours des deux derniers exercices, à savoir :



Exercice 31/01/2017

Charges d'exploitation

- Achats de marchandises		-
- Autres achats et charges externes.	1 440 759	1.434 774
- Impôts, taxes et versements	218 271	269 217
- Dotation aux amortissements	326 505	238 195
- Dotations aux provisions sur actif circulant	43 894	103 584
- Autres charges	259	182 896

Charges financières

24 403

18 207

Nous enregistrons ainsi, au 31 Janvier 2017, un résultat courant avant impôt de €441 609 lequel, après incidence de produits exceptionnels à hauteur de €8 188, dont 6 988,00 € de remboursement par la société « ACHERES EVASION » dans le cadre de la convention d'abandon de créances avec clause de retour à meilleures fortunes, après incidence également de charges exceptionnelles à hauteur de €17, et d'un impôt sur les bénéfices de €157 186, laisse apparaître un bénéfice de €292 594,55.

II- EVOLUTION DE LA SITUATION ACTIVE ET PASSIVE DE LA SOCIETE AU COURS DES DEUX DERNIERS EXERCICES

A la date du 31 Janvier 2016 et du 31 Janvier 2017, la situation active et passive de notre Société se présentait ainsi:

ACTIF	Exercice 31/01/2016	Exercice 31/01/2017
-------	---------------------	---------------------

Actif immobilisé

- Immobilisation incorporelles	-	-
- Immobilisations corporelles	1 370 045	1.131 851
- Immobilisations financières	1 307 346	1.307.346

Actif circulant

- Créances	1 482 370	1.473 770
- Valeurs mobilières de placement	20 946	-
- Disponibilités	20 594	20.601

- Charges constatées d'avance	94 595	95 375
-------------------------------	--------	--------

PASSIF

- Capitaux propres	2 169 992	2.162 586
- Dettes	2 113 134	1 866 360

-Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé -

III - INFORMATION RELATIVE A L'ECHEANCE DES DETTES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes doivent publier des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs.

La décomposition par date d'échéance des dettes à l'égard des fournisseurs est la suivante :

	Dettes fournisseurs facturées au 31/01/2016 En milliers d'euros	Dettes fournisseurs facturées au 31/01/2017 En milliers d'euros
Echéance inférieure à 30 jours	299 K€	314 K€
Echéance entre 30 et 60 jours	0 K€	0 K€

IV- PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET METHODES D'EVALUATION

Nous vous précisons que pour l'exercice considéré les comptes sociaux ont été établis selon les mêmes règles d'évaluation et le même mode de présentation que pour l'exercice précédent.

V- AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/01/2017

Nous vous proposons de distribuer l'intégralité du bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2017, s'élevant à € 292 594,55 aux associés et de prélever sur la réserve facultative la somme de € 7 405,45 afin de pouvoir distribuer aux associés à titre de dividendes la somme globale de € 300 000

En conséquence, chaque action donne droit à un dividende de € 30

Le dividende est payable au siège social à compter de ce jour

Nous vous précisons que sur le plan fiscal, conformément aux dispositions légales en vigueur :

- ce dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %, visé à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, calculé sur la totalité de son montant ;
- ce dividende fait l'objet d'un prélèvement forfaitaire non libératoire à la source de 21 %, à titre d'acompte dû par les associées personnes physiques fiscalement domiciliées en France, imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année en cours, sous réserve de dispense, dans les conditions énoncées à l'article 117 quater du Code Général des Impôts, si le revenu fiscal de l'avant-dernière année est inférieur à €50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves, et à €75.000 pour les couples soumis à imposition commune ;
- les prélèvements sociaux de 15,5 % seront perçus à la source.

En conséquence :

- la réserve légale resterait fixée à €16.000, soit à 10% du capital social,
- la réserve facultative serait ramenée de €1 693 991,91 à €1.686 586,46

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous indiquons qu'au cours des trois derniers exercices il a été distribué aux associés les dividendes suivants à savoir :

- par l'Assemblée Générale du 27/07/2016, la somme de €300.000, correspondant à un dividende de €30 par action, ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

- par l'Assemblée Générale du 27/07/2015, la somme de €500.000, correspondant à un dividende de €50 par action, ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

- par l'Assemblée Générale du 30/07/2014, la somme de €500.000, correspondant à un dividende de €50 par action, ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

VI- DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des sommes correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du même code.

VII- FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous précisons que notre société ne dispose pas de participations, mais qu'elle dispose d'une filiale, au sens de l'article L 233-2 du Code de Commerce, savoir :

- 100 % de la Société "ACHERES EVASION", Société à Responsabilité Limitée au capital de €10.000, dont le siège social est fixé à ACHERES (78260) 3, Avenue Wolfgang Amadeus MOZART, qui, pour son dernier exercice clos le 31/01/2017 a réalisé un chiffre d'affaires net de €609.314 et un bénéfice de €20.488,00.

VIII- CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, régulièrement autorisées par votre Comité Directeur.

Votre Commissaire aux Comptes a été informé de ces conventions qu'il vous relate dans son rapport spécial sur lequel vous êtes invités à statuer.

IX- PARTICIPATION DES SALAIRES AU CAPITAL

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, aucun salarié ou ancien salarié de la société et des sociétés liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce ne détenait d'actions de la société dans le cadre d'un Plan d'Epargne Entreprise, d'un Plan Partenarial d'Epargne Salariale Volontaire, d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise, ou résultant d'une privatisation ou de la participation aux résultats.

X – INTEGRATION FISCALE

Nous vous rappelons qu'à compter du 1^{er} février 2012, les sociétés "ACHERES EXPANSION" (société mère) "ACHERES DISTRIBUTION" "ACHERES EVASION", bénéficient du régime spécifique institué en faveur des groupes de sociétés, conformément à l'article 223 A du CGI .

XI – RENOUELEMENT DES MANDATS DE MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Nous vous proposons de renouveler pour une durée de six années, à savoir, jusqu'en 2023, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes qui seront clos le 31 janvier 2023, les mandats aux fonctions de membre du comité directeur de

Monsieur Vincent HURTRE
Madame Sandra HURTE
Monsieur Didier COBLARD
La société CLICHY DISTRIBUTION
La société DAM ' DIS
La société RUMALDIS
La société MARNE DISTRIBUTION

XII – MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous proposons de renouveler les mandats, arrivés à expiration, de la société MARCOLLA ET ASSOCIES aux fonctions de Commissaires aux Comptes titulaire, et de la société CGEC SERVAL ET ASSOCIES anciennement dénommée CONSEIL GESTION EXPERTISE COMPTABLE - CGEC, aux fonctions de Commissaires aux Comptes suppléant, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes qui seront clos le 31 janvier 2023

XIII – EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

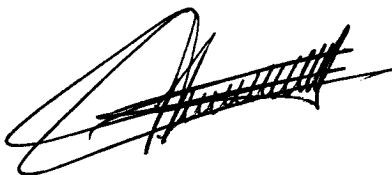
Nous vous informons que notre société mère, la société ACHERES EXPANSION qui exploite l'hypermarché et le drive se trouve confrontée à une concurrence accrue du fait de l'installation d'un LIDL, à environ 100 mètres du magasin.

XIV – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre société poursuit son activité de loueur de fonds et continue à gérer les sous locations de la galerie marchande

Nous vous remercions de votre attention et nous espérons que ces précisions vous permettront d'adopter les résolutions que nous allons vous soumettre

LE COMITE DIRECTEUR

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by a series of horizontal strokes.

ACHERES DISTRIBUTION

Résultats (et autres éléments caractéristiques) de la société au cours des cinq derniers exercices

Exercices	31/01/2013	31/01/2014	31/01/2015	31/01/2016	31/01/2017
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000
Nombre d'actions ordinaires existantes	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre d'actions à dividende prioritaires (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droits de souscription					
II - OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires net	5 578 973	2 448 870	2 288 620	2 271 671	2 212 331
Résultat avant impôts, participations des salariés et DAP	459 043	885 621	704 110	694 468	614 991
Impôts sur les bénéfices	24 270	163 088	151 651	153 053	157 186
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					
Résultat après impôts, participations des salariés et DAP	202 667	326 266	301 166	308 868	292 594
Résultat distribué	800 000	500 000	500 000	300 000	300 000
III - RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participations mais avant DAP	43,48	72,25	55,25	54,14	45,78
Résultat après impôts, participations des salariés et DAP	20,27	32,63	30,12	30,89	29,26
Dividende attribué a chaque action	80,00	50,00	50,00	30,00	30,00
IV - PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 249 016	1 304 940	42		

41

MARCOLLA ET ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

Adresse de correspondance :

13, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS

Téléphone 01 44 29 20 20

Télécopie 01 47 64 18 17

SAS ACHERES DISTRIBUTION

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX

COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2017

MARCOLLA ET ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

Adresse de correspondance :

13, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS

Téléphone 01 44 29 20 20

Télécopie 01 47 64 18 17

SAS ACHERES DISTRIBUTION

3, avenue W.A Mozart

78260 ACHERES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANUELS EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2017
--

MARCOLLA ET ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

SAS ACHERES DISTRIBUTION

3, avenue W.A. Mozart

78260 ACHERES

Adresse de correspondance :

13, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS

Téléphone 01 44 29 20 20

Télécopie 01 47 64 18 17

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 25 juillet 2011, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous devons vous faire part des éléments suivants :

- nos contrôles relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2017 portant notamment sur le respect des principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes sociaux ainsi que leur présentation d'ensemble n'appellent pas de commentaire particulier.
- nous nous sommes également assurés qu'aucun élément d'importance intervenu avant ou après la clôture ne pourrait remettre en cause d'une façon significative le résultat de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

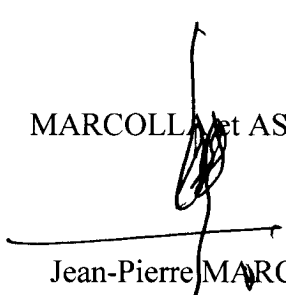
III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PARIS
Le 5 juillet 2017

MARCOLLA et ASSOCIES



Jean-Pierre MARCOLLA
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2017	Net 31/01/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	64 957	64 957		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	453 940	4 582	449 359	449 857
Constructions	406 778	219 037	187 741	209 090
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 348 397	2 269 941	78 456	211 222
Autres immobilisations corporelles	1 636 737	1 220 440	416 297	499 880
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	10 000		10 000	10 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 294 383		1 294 383	1 294 383
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 963		2 963	2 963
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 218 155	3 778 956	2 439 199	2 677 394
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 512 806	170 451	1 342 355	1 326 946
Autres créances	131 416		131 416	155 424
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				20 946
Disponibilités	20 602		20 602	20 594
Charges constatées d'avance (3)	95 376		95 376	94 595
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 760 199	170 451	1 589 748	1 618 506
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 978 354	3 949 407	4 028 947	4 295 900
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				21 853

Bilan passif

	31/01/2017	31/01/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	160 000	160 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	16 000	16 000
Réserves statutaires ou contractuelles	1 693 992	1 685 124
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	292 595	308 868
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 162 586	2 169 992
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	308 172	352 298
Emprunts et dettes financières diverses (3)	609 367	778 224
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	485 928	605 946
Dettes fiscales et sociales	281 602	309 898
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	181 293	66 767
Produits constatés d'avance (1)		12 775
TOTAL DETTES	1 866 361	2 125 908
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 028 947	4 295 900
(1) Dont à plus d'un an (a)	276 859	480 929
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 589 502	1 644 980
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	580	14 408
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/01/2017	31/01/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	2 212 331	2 271 671
Chiffre d'affaires net	2 212 331	2 271 671
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	459 326	232 659
Autres produits	16 283	4 641
Total I	2 687 940	2 508 971
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 434 774	1 440 759
Impôts, taxes et versements assimilés	269 217	218 271
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	238 195	326 505
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	103 584	43 894
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	182 896	259
Total II	2 228 667	2 029 687
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	459 274	479 284
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	283	137
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	826	39
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		16
Total V	826	56
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	18 201	24 403
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	6	
Total VI	18 207	24 403
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-17 381	-24 347
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	441 610	454 799

Compte de résultat (suite)

	31/01/2017	31/01/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 188	45 220
Sur opérations en capital		6 667
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		135 452
Total produits exceptionnels (VII)	8 188	187 338
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	17	170 451
Sur opérations en capital		9 765
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	17	180 216
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	8 171	7 122
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	157 186	153 053
Total des produits (I+III+V+VII)	2 696 954	2 696 364
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 404 360	2 387 496
BENEFICE OU PERTE	292 595	308 868
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		8 204
- Redevances de crédit-bail immobilier	1 137 295	1 131 825
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	14 322	19 287

Règles et méthodes comptables

SAS ACHERES DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2017, dont le total est de 4 028 947 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 292 595 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2016 au 31/01/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 07/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 25 ans
- * Installations techniques : 10 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 15 ans
- * Matériel informatique : 2 à 15 ans
- * Mobilier : 3 à 20 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	64 957			64 957
Immobilisations incorporelles	64 957			64 957
- Terrains	453 940			453 940
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	406 778			406 778
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 348 397			2 348 397
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 024 484			1 024 484
- Matériel de transport	11 308			11 308
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	600 945			600 945
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 845 852			4 845 852
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 000			10 000
- Autres titres immobilisés	1 294 383			1 294 383
- Prêts et autres immobilisations financières	2 963			2 963
Immobilisations financières	1 307 346			1 307 346
ACTIF IMMOBILISE	6 218 155			6 218 155

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ACHERES EVASION 78260 ACHERES	10 000	54 988	100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	10 000	10 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	64 957			64 957
Immobilisations incorporelles	64 957			64 957
- Terrains	4 084	498		4 582
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	197 688	21 349		219 037
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 137 175	132 766		2 269 941
- Installations générales, agencements aménagements divers	590 921	59 579		650 500
- Matériel de transport	11 308			11 308
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	534 628	24 004		558 632
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 475 804	238 195		3 713 999
ACTIF IMMOBILISE	3 540 761	238 195		3 778 956

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 742 561 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 963		2 963
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 512 806	1 512 806	
Autres	131 416	131 416	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	95 376	95 376	
Total	1 742 561	1 739 598	2 963
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 141 880
Autres créances	
Disponibilités	
Total	1 141 880

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	243 435	103 584	176 568	170 451
Total	243 435	103 584	176 568	170 451
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		103 584	176 568	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 160 000,00 € décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	16,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 866 361 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	580	580		
- à plus de 1 an à l'origine	307 592	30 734	119 723	157 136
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	170 501	170 501		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	485 928	485 928		
Dettes fiscales et sociales	281 602	281 602		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	620 158	620 158		
Produits constatés d'avance				
Total	1 866 361	1 589 502	119 723	157 136
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	29 931			
(**) Dont envers les associés	434 733			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	306 789	306 789	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	306 789	306 789	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.achats non parven.	61 692
Fourn.fact.fgx non parvenues	110 552
Interets courus/emprunts	803
Interets bancaires a payer	580
Intérêts courus sur c/c	19 761
Etat - charges a payer	20 195
Total	213 582

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	95 376		
Total	95 376		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 14 322 €

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2012, la société SAS ACHERES DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ACHERES EXPANSION.

La société ACHERES EXPANSION (tête de groupe) se constitue comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt forfaitaire annuel dus par le groupe, en application des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : ACHERES EXPANSION

Forme : SAS

SIREN : 532875028

Au capital de : 40 000 euros

Adresse du siège social :

3 avenue W.A MOZART

78 260 ACHERES

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions</i>	6 653 516
Avals et cautions	6 653 516
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	16 503 394
Autres engagements donnés	
Total	23 156 910
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	100 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	5 114 244
Engagements assortis de suretés réelles	3 630 546

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	2 700 000	23 208 864			25 908 864
Cumul exercices antérieurs		10 426 023			10 426 023
Dotations de l'exercice		1 180 303			1 180 303
Amortissements		11 606 326			11 606 326
Cumul exercices antérieurs	1 509 597	12 976 457			14 486 054
Exercice	109 104	1 028 967			1 138 071
Redevances payées	1 618 701	14 005 424			15 624 125
A un an au plus	118 806	1 021 243			1 140 049
A plus d'un an et cinq ans au plus	475 225	4 084 973			4 560 198
A plus de cinq ans	1 125 811	9 677 334			10 803 146
Redevances restant à payer	1 719 842	14 783 550			16 503 393
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans		1			1
Valeur résiduelle		1			1
Montant pris en charge dans l'exercice	109 030	1 028 265			1 137 295

MARCOLLA ET ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

Adresse de correspondance :

13, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS

Téléphone 01 44 29 20 20

Télécopie 01 47 64 18 17

SAS ACHERES DISTRIBUTION

3, avenue W.A. Mozart

78260 ACHERES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES Exercice clos le 31 janvier 2017
--

MARCOLLA ET ASSOCIÉS

COMMISSAIRE AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

SAS ACHERES DISTRIBUTION

3, avenue W.A. Mozart

78260 ACHERES

Adresse de correspondance :

13, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 PARIS

Téléphone 01 44 29 20 20

Télécopie 01 47 64 18 17

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément à l'article L 227-10 du Code de commerce.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient selon les termes du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Conventions conclues au cours de l'exercice

1/ Votre comité directeur du 7 décembre 2016 a autorisé :

- la prorogation du cautionnement pour un montant total de 1.200.000 € en faveur de la société ACHERES EXPANSION au profit de la BRED BANQUE POPULAIRE en garantie du remboursement d'une ligne de crédit de 1.000.000 € et ce au taux EURB 3M + 1 %
- la prorogation du nantissement sur le fonds de commerce de la société ACHERES DISTRIBUTION au profit de la BRED BANQUE POPULAIRE en garantie du remboursement par la société ACHERES EXPANSION d'une ligne de crédit de 1.000.000 €

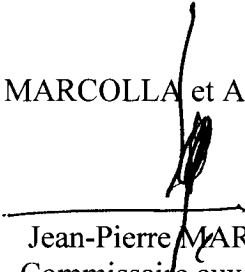
2/ Votre comité directeur du 31 janvier 2017 a constaté que la société ACHERES EVASION, qui avait par le passé bénéficié d'un certain nombre d'abandons de créances avec une clause de retour à meilleure fortune, a remboursé sur l'exercice la somme de 6.988 €.

Personnes concernées : Monsieur Vincent HURTRE
 Madame Sandra HURTRE

Nous avons effectué les diligences estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission ; cette doctrine requiert la vérification de la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à PARIS
Le 5 juillet 2017

MARCOLLA et ASSOCIES



Jean-Pierre MARCOLLA
Commissaire aux Comptes